

PUBLICATION D'EMPLOIS D'ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

RENTREE 2025

U.F.R, Ecole ou Institut : Faculté de Droit, AES et Administration publique	
Laboratoire : Institut Caennais de Recherche Juridique	
Nature du concours (<i>préciser article</i>) :	46,1°
Section / Discipline demandée :	02 – Droit public 01 – Droit privé et sciences criminelles
Corps demandé :	Professeur des Universités
Libellé général profil publication :	Droit fiscal
Date recrutement demandée au :	01/09/2025
Contacts - renseignements enseignement	Pr Florent PETIT (doyen) florent.petit@unicaen.fr Pr. Laurence MAUGER-VIELPEAU (responsable de la section 01)
- renseignements recherche	Pr Thibault DOUVILLE thibault.douville@unicaen.fr
- renseignements adm°	Laurence ALEXANDRE-LEVALOIS laurence.alexandre@unicaen.fr

Profil publication : Droit fiscal

Profil publication en anglais : Tax Law ; business tax law ; notarial tax law

deux lignes maximum (obligatoire)

Rajouter les mots clefs : droit fiscal, fiscalité des affaires, fiscalité notariale

cf liste jointe (obligatoire)



I. PROFIL ENSEIGNEMENT :

Filières de formation concernées :

- niveaux : Licence Master

- diplômes concernés : Licence Droit, Licence AES, Licence Administration publique, masters (Master DJCE, Master droit notarial, Master Contrats et contentieux d'affaires et Master Droit public)

- matières : droit fiscal des affaires, droit fiscal notarial, fiscalité des groupes de sociétés

Objectifs en termes de contenu et encadrement pédagogiques :

L'enseignant-chercheur recruté dispensera principalement des enseignements (CM et séminaires, travaux dirigés) en droit fiscal devant des publics variés (filières Droit, AES et LAP, de niveau licence ou master). Il aura en charge un certain nombre d'enseignements de droit fiscal approfondi (fiscalité des groupes de sociétés, fiscalité notariale ...).

De plus, il participera aux diverses activités d'encadrement pédagogique au sein de certains masters, notamment du master DJCE et du master Droit notarial.

Responsabilités pédagogiques et administratives :

Une implication dans la gestion de l'UFR est attendue. L'enseignant-chercheur recruté sera en charge du module Techniques fiscal du master 2 DJCE (coordination des enseignements, recrutement des intervenants, entraînement au certificat de spécialité, préparation aux prix nationaux ...). Il contribuera au développement des formations portées par l'UFR, notamment en termes de formation par alternance. A l'initiative de la Faculté de Droit, AES et Administration publique, l'Université de Caen Normandie a signé trois conventions avec la DDFIP du Calvados, celle de la Manche et celle de l'Orne. Ces conventions prévoient le développement de formations ouvertes à l'alternance avec l'Administration fiscale mais également des préparations aux concours de l'administration fiscale. L'enseignant-chercheur recruté travaillera avec les enseignants-chercheurs de la Faculté au développement de ce projet.

II. PROFIL RECHERCHE :

Thématique/Projet :

Le professeur recruté inscrira son activité de recherche au sein de l'Institut caennais de recherche juridique (ICREJ - UR 967) et plus particulièrement au sein de l'axe "Contentieux des affaires". Sa spécialisation reconnue en droit fiscal, en particulier en droit fiscal notarial et en droit fiscal des affaires, attestée par des publications de référence et l'organisation ou des invitations à des événements scientifiques devra lui permettre de contribuer au rayonnement scientifique de l'ICREJ.

Objectifs du recrutement :

Il est attendu de la personne recrutée qu'elle ait le goût du collectif et une forte implication dans les diverses activités de l'ICREJ. Le professeur recruté sera associé aux projets ou activités de recherche en cours, en particulier en droit des affaires et en droit des personnes et de la famille. Il contribuera également à l'encadrement des doctorants sous la forme de directions de thèse et de séminaires au sein de l'École doctorale Droit-Normandie (ED 97). Plus généralement, il devra s'investir dans l'animation de la recherche en étant force de proposition pour le développement de projets collectifs disciplinaires ou interdisciplinaires, qu'ils soient internes à l'unité de recherche ou à l'Université de Caen (avec par exemple les collègues économistes ou gestionnaires) ou qu'ils prennent la forme de collaborations scientifiques. L'intérêt du candidat pour les appels à projets nationaux et européens sera apprécié, comme sa participation à des réseaux de recherche.

Information aux candidats à un poste d'Enseignant-Chercheur :

Pour candidater à un ou plusieurs postes d'enseignant-chercheur, les candidat(e)s peuvent consulter les fiches de postes et procéder à leur inscription sur [l'application ODYSSEE](#) du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Les inscriptions sont ouvertes du 10 avril 2025 (10 heures) au 12 mai 2025 (16 heures).

Il est conseillé aux candidat(e)s de ne pas attendre les derniers jours pour saisir leur candidature.

La connexion :

- *Si les candidats ne se sont jamais connectés :*

La rubrique « Nouveau candidat » leur permet de se voir délivrer un numéro de candidat et un mot de passe personnel, qui assurent la confidentialité et l'authentification de l'opération.

- *Si les candidats disposent d'un numéro de candidat et d'un mot de passe personnel délivrés antérieurement :* Ils les utilisent pour s'identifier, l'application ODYSSEE gardant ces informations en mémoire.

1) La candidature :

Les candidats sélectionnent le type de candidature correspondant à leur situation (mutation, détachement, recrutement par concours, candidat étranger).

Ils candidatent et fournissent les pièces demandées avant d'enregistrer leur saisie.

PIECES A FOURNIR :

Attention :

Arrêté du 6 février 2023 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences, des professeurs des universités et des chaires de professeurs juniors.

Les documents administratifs ainsi que le rapport de soutenance rédigés en tout ou partie en langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction en langue française dont le candidat atteste la conformité sur l'honneur.

La traduction de la présentation analytique est obligatoire, et les travaux, ouvrages, articles et réalisations en langue étrangère doivent être accompagnés d'un résumé en langue française, à défaut le dossier sera déclaré irrecevable, article 29 de l'arrêté susmentionné.

Les candidats ne doivent déposer que les documents demandés dans l'arrêté susmentionné.

Tout autre type de document ne sera pas accepté.

Les lettres de motivation et les lettres de recommandation ne sont pas acceptées.

Tout dossier incomplet et/ou contenant des pièces non acceptées à la date limite susmentionnée sera déclaré irrecevable.

